

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA PENSION POUR CHIEN

La pension canine est déclarée en préfecture du Tarn et agréée par les services vétérinaires.

Le centre canin du Clos de Ginestière est ouvert au public tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h. Les arrivées et départs devront se faire durant ces plages horaires. Pour une meilleure organisation et éviter d'attendre si nous sommes occupés avec un chien, il vous est possible de prendre rendez-vous. Le jour d'arrivée à la pension canine est toujours facturé quelle que soit l'heure d'arrivée. La durée du séjour de votre chien se calcule par nuitée passée au centre canin. Le jour du départ est gratuit si le départ a lieu entre 8h30 et 12h, au-delà un supplément vous sera facturé. Pour les visites de la pension pour chien, le centre canin vous reçoit tous les jours sur rendez-vous.

1/ Ne sont admis que **les chiens identifiés** (tatouage ou puce) et **vaccinés** comme suit :
Maladie de carré, hépatite, parvovirose, leptospirose et toux du chenil.

Un traitement antipuces & tiques est préconisé avant l'entrée de l'animal dans nos locaux. Par arrêté ministériel, le vaccin contre la Toux de chenil est obligatoire pour tout séjour en pension canine.

Les documents à fournir à l'arrivée sont **le carnet de santé du chien** ainsi que **sa carte d'identification**. Sans ces documents, l'accueil de votre compagnon sera automatiquement refusé et les arrhes non remboursées.

2/ Nous nous réservons le droit de refuser l'entrée d'un chien (agressivité ou état général).

Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés.

Les femelles en chaleur pourront être acceptées sous réserve de compatibilité avec les autres pensionnaires. Nous vous demanderons la date des dernières chaleurs. Si la date est erronée et que les chaleurs devaient débiter pendant son séjour, elle serait isolée, ce qui génèrera un surcoût. Nous déclinons également toute responsabilité en cas de chaleurs silencieuses et de saillie accidentelle. Si les chaleurs sont prévues durant sa période de séjour, il faudra dans ce cas nous le signaler afin que nous y soyons très attentifs dès le début des chaleurs. Les sorties de votre chienne se feront dans un parc isolé des mâles. Vous pouvez également consulter votre vétérinaire pour décaler les chaleurs.

L'intervention de notre vétérinaire, si elle s'avérait nécessaire, reste à la charge du propriétaire sauf si le praticien mettait en cause notre négligence.

Vous autorisez Sandrine Ménoret, responsable du centre canin, à prendre toutes les dispositions requises en cas d'urgence et lui donnez la permission d'accepter toute intervention médicale.

3/ **Suivi médical : en cas de maladie de votre compagnon durant son séjour**, le propriétaire nous donne ici le droit de faire procéder aux soins estimés utiles par un vétérinaire. Les frais issus de ces soins devront être réglés sur présentation des justificatifs émanant dudit vétérinaire. Si un traitement doit être assuré, il sera facturé en sus. Le vétérinaire de votre animal sera de préférence, consulté.

La prise de médicaments et les soins divers seront assurés sur prescription médicale **pour les pensionnaires entrant sous traitement**. Nous n'hésiterons pas à faire appel au vétérinaire qui suit votre chien si l'état de santé de celui-ci semble l'exiger. Nous agissons alors en priorité selon l'avis de son vétérinaire.

4/ **En cas de décès du chien**, il sera procédé à une autopsie afin d'en déterminer la cause. Un compte rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation vous sera délivrée, cela à votre charge.

5/ Chaque propriétaire nous indiquera un numéro de téléphone afin d'avoir la possibilité de **vous contacter en cas de besoin**.

Votre responsabilité civile est engagée pour les dommages éventuels causés par votre chien pendant son séjour sauf faute grave imputable à la pension canine du Clos de Ginestière.

6/ Nous distribuons **une alimentation haut de gamme Royal Canin**. Vous pouvez fournir votre aliment avec la quantité nécessaire sans réduction. Si votre chien suit un régime spécial, apportez la quantité nécessaire à la durée de son séjour. Cependant du fait du stockage et de la manutention supplémentaire, il ne sera pas pratiqué de réduction.

7/ **Le chien qui nous est confié** doit être repris par la personne qui nous l'a amené pour des raisons de sécurité. Si une autre personne devait se présenter à votre place, nous vous demandons de nous le signaler le jour de l'arrivée ou si cela n'était pas prévu à ce moment là, qu'elle vienne impérativement avec sa pièce d'identité et un justificatif dûment signé de votre part.

8/ **La durée du séjour** de votre chien étant planifiée à l'avance, nous vous remercions de nous contacter dès que possible en cas de prolongement.

Tout propriétaire n'ayant pas donné signe de vie 8 jours après le jour prévu de retour se verra poursuivi pour abandon et toutes les mesures seront prises en ce sens.

Les places de la pension canine du Clos de Ginestière étant limitées, il est conseillé de réserver le séjour de votre chien dès que possible, surtout en période de vacances scolaires.

9/ **Facturation**

Toute **journée supplémentaire** sera facturée, toutes les journées réservées sont dues.

En cas de retour prématuré, il n'y aura pas de remboursement.

En cas d'**annulation d'une réservation** dans un délai inférieur à 15 jours, les arrhes ne seront pas remboursées.

Tout **frais supplémentaire** sera acquitté à la sortie du pensionnaire.

Le Centre canin du Clos de Ginestière accepte le règlement par chèque et espèces (Carte Bancaire non acceptée).

Vous trouverez **ci-dessous un formulaire de réservation** qui une fois complété pourra nous être envoyé accompagné **d'un acompte correspondant à 50 % du montant du séjour**. Le solde sera à régler à l'arrivée de votre animal. Nous vous demandons toutefois de nous contacter par e-mail ou téléphone afin de s'assurer de la disponibilité sur la période et la formule choisie.

Vous trouverez également **une fiche individuelle de renseignements** (1 par animal) qui nous permettra de connaître les habitudes et les besoins de votre compagnon. Elle est **en ligne** afin de vous permettre de la remplir au calme chez vous sans le stress du départ en vacances.

FICHE DE RESERVATION PENSION CANINE

Réservation (dates) :

Propriétaire du chien, je soussigné(e) :

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Personne à contacter en votre absence

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Vétérinaire du chien

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Chien(s)

Nombre :

Nom(s) :

Race / Type :

Sexe :

Date de naissance :

Identification :

J'accepte qu'il partage son boxe avec un compagnon gentil de même gabarit (Les chiens appartenant au même propriétaire sont installés ensemble).

Ou alors :

Je souhaite qu'il dispose d'un boxe individuel.

Formule choisie :

Séjour DETENTE (pension complète avec 3 sorties en LIBERTE)

Séjour NATURE (Détente + PROMENADE quotidienne)

Séjour EQUILIBRE (Détente+ ACTIVITES ludiques et jeux éducatifs)

Je souhaite adapter la formule avecPROMENADES etACTIVITES sur la durée de son séjour.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et des tarifs du Centre canin du Clos de Ginestière et je les accepte sans réserve.

Je joins au présent formulaire de réservation, la fiche de renseignement concernant mon chien (une fiche par animal).

Je prévois au moins ¼ d'heure de mon temps à l'arrivée pour remettre les papiers de mon chien, son couchage éventuel et faire les présentations. J'ai bien noté qu'une prise de rendez-vous était possible.

Fait à Le

Le propriétaire

Le centre canin du Clos de Ginestière



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CHIEN

Propriétaire du chien

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Chien

Nom :

Race / Type :

Sexe :

Date de naissance :

Identification :

Son caractère

Envers les humains

.....

Envers les autres chiens

.....

Signes particuliers de son comportement

.....

Chiennes

Stérilisée : Oui Non

Si non date des dernières chaleurs :

Son alimentation

Ration ménagère (type) :

Croquettes (marque) :

Nombre de repas quotidiens :

Poids moyen quotidien de la ration :

Remarques (précisions importantes sur votre chien dans le cadre de son séjour s'il y a lieu) :

.....

.....

.....

.....